

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 1787

94 – VAL-DE-MARNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRÉTEIL

Ventes et cessions

302 208 301 RCS Créteil.

PERNOD.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 40000000.00 EUR.

Adresse : 51, Chemin des Mèches, 94000 Créteil.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION RICARD Société par actions simplifiée Au capital de : 54 000 000,00 EUR Siège social 4/6 Rue Berthelot 13014 Marseille 14e Arrondissement N° RCS 303 656 375 RCS Marseille, est société absorbante PERNOD Société par actions simplifiée Au capital de : 40 000 000,00 EUR Siège social 51 Chemin des Mèches 94000 Créteil N° RCS 302 208 301 RCS Créteil, est société absorbée Actif : 260 279 825,34 EUR Passif : 142 648 303,26 EUR Actif net apporté : 95 331 522,08 EUR (après déduction du montant du dividende de 22.300.000 euros distribué par PERNOD le 4 novembre 2019) Rapport d'échange des droits sociaux : néant La société PERNOD RICARD, SA sise 12 place des Etats-Unis 75016 Paris RCS PARIS 582 041 943 détenant la totalité des actions représentant la totalité du capital des sociétés RICARD et PERNOD et s'engageant à les détenir jusqu'à la réalisation définitive de la fusion, il n'est pas établi de rapport d'échange. Il n'y aura donc pas lieu à émission d'actions nouvelles de la société RICARD ni à augmentation de son capital. Les actions de la société PERNOD seront donc annulées purement et simplement. Montant prévu de la prime de fusion : néant La société RICARD inscrira la contrepartie des apports résultant de la fusion en "report à nouveau". Effet comptable et fiscal de la fusion : 1er juillet 2019. Effet juridique de la fusion : 30 juin 2020 Le projet de fusion a été établi en date à Marseille le 25 mars 2020 et a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Marseille au nom de la société RICARD le 26 mars 2020 et au Greffe du Tribunal de Commerce de Créteil au nom de la société PERNOD le 27 mars 2020. L'avenant, au projet de fusion en date du 25 mars 2020, établi en date à Marseille le 27 avril 2020, a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Marseille au nom de la société RICARD le 28 avril 2020 et au Greffe du Tribunal de Commerce de Créteil au nom de la société PERNOD le 29 avril 2020..